

ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

XXVème JOURNEE RIPERT



LUNDI 2 JUILLET 2018

Depuis 1993, l'Association Française du Droit Maritime organise chaque année un séminaire d'une journée, consacré aux problèmes d'actualité du droit maritime, intitulé Journée RIPERT. Cette manifestation réunit juristes et non juristes intéressés par l'évolution de cette branche du Droit à la fois sous ses aspects nationaux, communautaires et internationaux.

Fédération Française de l'Assurance
26, Boulevard Haussmann
Paris 9^e

Frais de participation incluant le déjeuner :

Membres de l'AFDM : 100 €

Non-membres : 120 €

Etudiants 50 € (sans déjeuner)

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 20 Juin 2018 au Secrétariat de l'AFDM

Nombre de places limité

43/45 rue de Naples - 75008 Paris

Tel. 01 53 67 77 10

Email. contact@afdm.asso.fr

NOM : **PRENOM :**

FONCTION : **SOCIETE :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : **VILLE :**

TEL. : **FAX :** **E.MAIL. :**

Je désire m'inscrire à la XXV^{ème} "Journée Georges Ripert" du 2 juillet 2018.
Je vous adresse ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'AFDM pour les frais d'inscription.

XXVème Journée RIPERT

8h30 Accueil des participants

9H00 La vie de l'Association. Présentation de la 25e Journée Ripert

Me Philippe GODIN, Président de l'Association Française du Droit Maritime

Session du matin

9h15 « **Sociétés de classification : rôle et respect des Règles** »

Me Luc GRELLET, Avocat à la Cour de Paris, Reed Smith LLP .

10h15 PAUSE

10h30 « **Les alliances maritimes mondiales : Qu'en dit le droit de la concurrence ?** »

M. Philippe CORRUBLE, Professeur à l'Institut Catholique de Paris, Avocat of counsel INCE & CO.

11h30 **Abordage et prescription dans la jurisprudence de la Cour de Cassation.**

M. Jean-Pierre REMERY, Conseiller Doyen à la Cour de Cassation (Chambre Commerciale).

13h00 DEJEUNER – Brasserie Haussmann, 12 Boulevard Haussmann, 75009 Paris

Session de l'après-midi

14h30 **Droit comparé.**

- **Jurisprudence maritime italienne. Actualité**
Me Claudio PERRELLA, Avocat au barreau de Milan.
- **Jurisprudence maritime anglaise. Actualité.**
M. Nicholas WALSER, Solicitor, Gateley PLC, Londres.

16h30 PAUSE

16h45 **Recensement de la jurisprudence maritime française**

M. le Professeur Philippe DELEBECQUE

17h45 Clôture de la Journée